



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E73327

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2024

ÉDITÉ LE 01/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/02/2007

Forme juridique : SAS

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 494 362 049

Siret : 494 362 049 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5417631

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 141680688

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 141680688

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ALCIA GENIE CLIMATIQUE

9 RUE DES VIGNERONS
44220 COUERON

Téléphone : 02 40 43 44 60

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@alciagc.fr

Responsabilité légale :
GROLIER LAURENT PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	15/09/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	15/09/2021
5223	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ²	29/06/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	15/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/02/2021
o Chaudière bois	16/06/2021
o Poêle ou insert bois	16/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/02/2021
o Ventilation mécanique	03/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.